



Vivre à Domicile (VAD) - Province de Namur

Date d'expertise : 23 octobre 2020

---

Fond de Malonne 127  
5020 Temploux

032 81 74 33 84  
info@vad-namur.be

### Information générales

Vivre à Domicile est un Centre de Coordination de Soins et de Services à Domicile qui s'adresse à toute personne en perte d'autonomie temporaire ou définitive qui souhaite rester au domicile.

La Coordinatrice:

- Vous rencontre au domicile, à l'hôpital ou ailleurs,
- Évalue vos besoins,
- Vous informe sur les aides possibles,
- Contacte et coordonne les services de votre choix,
- Travaille en collaboration avec votre famille, votre médecin traitant et tous les intervenants (prestataires de soins et aide) déjà en place.

Les prestations des coordinatrices sont gratuites.

Selon vos besoins, la coordinatrice vous proposera des prestataires de soins et/ou d'aide au domicile en respectant votre libre choix.

Les services à votre disposition sont:

- aide ménagère
- aide familiale
- garde-malade
- bénévoles
- Location de matériel nécessaire au maintien au domicile
- Livraison de repas à domicile.
- services sociaux
- transports médicaux (Véhicule adapté, transport médicalisé, transport sociaux....)
- télévigilance

## 01 Les services proposés sont

### A domicile

#### Etre aidé dans ses actes essentiels

- Pour préparer le repas
- Pour recevoir des repas préparés
- Pour manger
- Pour se laver/s'habiller
- Pour se coiffer
- Pour aller aux toilettes
- Pour appeler/recevoir une aide urgente
- Pour recevoir un soin esthétique
- Pour recevoir un soin des ongles
- Pour recevoir un soin des pieds
- Pour suivre un régime

#### Se soigner

- En recevant des soins infirmiers
- En recevant des soins palliatifs
- En étant aidé pour prendre ses médicaments
- En recevant un suivi psychologique

#### Faire garder un proche

- Garde malade

## **Gérer son quotidien**

Se faire livrer/apporter ses courses

Se faire accompagner pour faire ses courses oui

## **Entretenir son logement**

Etre aidé pour les tâches ménagères

## Le public cible

### Des personnes en situation de handicap

- Les personnes en fauteuil roulant
- Les personnes marchant difficilement ou appareillées
- Les personnes aveugles
- Les personnes mal voyantes
- Les personnes sourdes
- Les personnes mal entendantes
- Les personnes présentant une déficience intellectuelle
- Les personnes présentant des troubles de l'apprentissage.
- Les personnes ayant des difficultés psychiques ou psychologiques

### Des catégories d'âge

- Si non cocher sans objet
- Les jeunes adultes de 19 à 21 ans
- Les adultes de 22 à 64 ans
- Les séniors de 65 à 79 ans
- Les séniors de plus de 80 ans

